



Cahier de revendications commun pour le Gardiennage

2025-2026

Préambule

En tant qu'organisations progressistes et de contre-pouvoir, nous continuons à nous opposer fermement au principe de blocage des salaires dicté par la Loi de 96. Des salaires bruts plus élevés, négociés librement, contribuent à mieux financer notre sécurité sociale et le budget public. Les charges et les avantages doivent être répartis équitablement. Il n'est pas acceptable que, là où les employeurs bénéficient encore récemment d'une réduction structurelle des cotisations patronales, les travailleurs soient à nouveau laissés pour compte en raison de la norme zéro.

De plus, nous sommes inquiets quant à l'impact des mesures prises ou envisagées par le gouvernement de casse sociale de l'Arizona sur la prospérité et le bien-être des travailleurs du secteur. Nous déplorons la suppression du RCC, le durcissement des emplois de fin de carrière, le traitement sévère réservé aux malades de longue durée, la généralisation des flexijobs, l'assouplissement du travail de nuit et la flexibilité effrénée en matière de durée du travail.

Nous demandons donc à Arxia si les entreprises du secteur se sont déjà penchées sur ces problématiques et si elles ont réfléchi à des solutions constructives dans le cadre de ces négociations sectorielles.

1. Pouvoir d'achat

- Augmentation maximale des chèques-repas pour tous les travailleurs
- Indexation des indemnités non encore indexées (indemnité chien, prime d'ancienneté, indemnité chômage économique, RGPT)
- Instauration d'une prime d'ancienneté à 35 ans et 40 ans
- Réflexion sur l'instauration d'un barème à l'ancienneté pour les ouvriers
- Prime de nuit calculée sur le salaire réel
- Suppression du salaire d'embauche

2. Mesures Arizona

- Pas de flexijobs dans le secteur
- Interdiction sectorielle des contrats de moins de 13 heures par semaine
- Pas de contrats de travail à durée indéterminée pour l'intérim

3. Mobilité

- Interdiction de missions pour lesquelles la durée de déplacement est supérieure à la durée de la prestation
- Remboursement frais de parking



4. Organisation du travail et humanisation du travail

- Semaine de travail flottante / détermination du sursalaire sur une base hebdomadaire
- Avancement du planning initial
- Sursalaire dès le dépassement des heures contractuelles
- Transport de valeurs : harmonisation des dispositions relatives à la durée du travail et en cas de reprise d'un chantier
- Octroi d'un jour d'ancienneté après 35 ans
- Extension du petit chômage avec un jour de congé de deuil en cas de décès d'un oncle/d'une tante (jour des funérailles)

5. FSEG

- Amélioration de l'assurance ambulatoire ou réorientation
- Intervention maladie après salaire garanti
- Augmentation de la sécurité d'existence chômage économique
- Indemnité complémentaire sectorielle en cas des emplois fin de carrière

6. Cadre de fin de carrière

- Maintien RCC Médical
- Prolongation emplois de fin de carrière + possibilité pour ceux qui travaillent moins de 5 jours par semaine
- Augmentation des journées de fin de carrière

7. Concertation sociale

- Augmentation du pot pour les heures de crédit syndicales

8. Divers

- 8 mai comme jour férié payé